

## Guide du déconfinement pour les CHRD

L'UMIH a mis en ligne sa version du protocole de déconfinement pour les Cafés, Hôtels, Restaurants, élaboré par les organisations professionnelles. Il aborde notamment la question de la distanciation sociale. Pour mémoire en Ile-de-France, seule les terrasses sont autorisées à ouvrir à ce stade. Concernant, les terrasses sur le domaine public, vous devez au préalable avoir obtenu l'autorisation de votre mairie. N'oubliez pas également de vérifier auprès de votre assureur que vous êtes bien couvert pour votre terrasse.

<https://umih.fr/export/sites/default/.content/media/pdf/2020/Fiches-sanitaires/29052020/GUIDE-SANITAIRE-UMIH-Ok.pdf>

**Covid-19**

# Guide sanitaire pour les professionnels CHRD

Hôtel, restaurant, traiteur, café,  
établissement de nuit, bowling  
et loisirs indoor et thalasso